



Elections du Conseil d'Administration Guide d'utilisation pour les électeurs



Sommaire

- 1 Accès à la plateforme de vote
 - 1.1 Système d'authentification de l'établissement
 - 1.2 Code de confirmation par téléphone
- 2 Tableau de bord
 - 2.1 Accéder aux résultats
- 3 Comment voter
 - 3.1 Accéder au scrutin
 - 3.2 Sélectionner vos candidatures pour une élection
 - 3.3 Voter blanc
 - 3.4 Voter nul
 - 3.5 Valider son bulletin
 - 3.6 Récépissé de vote



1 - Accès à la plateforme de vote

À l'aide d'un ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone relié à internet, vous devez vous connecter au site dédié à l'élection (https://cipav.legavote.fr).

La plateforme de vote est accessible sur tout type de navigateur à jour de la dernière version majeure (Google Chrome, Microsoft Edge, Safari, Mozilla Firefox).

L'authentification sur la plateforme de vote s'effectue à l'aide du même accès que vous utilisez pour vous connecter à votre compte de l'établissement.

Pour utiliser l'authentification de l'établissement, cliquez sur le bouton **Se connecter avec votre compte CIPAV** pour être redirigé vers le système d'authentification centralisé.



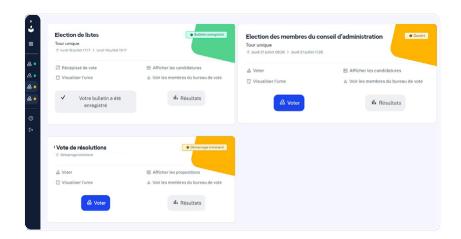
Une fois vos identifiants saisis, vous serez redirigé vers une seconde page pour confirmer votre identité.

Vous serez invité à saisir votre numéro de téléphone (fixe ou portable) pour recevoir un code secret à 6 chiffres.

Ce code secret est diffusé par SMS (si le numéro est rélié à un téléphone portable) ou par serveur vocal (dans le cas d'une ligne fixe).



Une fois connecté à la plateforme de vote, vous serez automatiquement redirigé vers le premier vote en cours pour voter (s'il a démarré) ou vers votre tableau de bord.





1.1 - Système d'authentification de l'établissement

Vous pouvez vous connecter à la plateforme de vote à l'aide de votre compte CIPAV. En cas de difficulté de connexion avec le compte CIPAV, nous vous recommandons de vous



1.2 - Code de confirmation par téléphone

Au moment de votre connexion, un code de confirmation vous sera transmis par téléphone.

Le SMS contenant ce code peut mettre quelques minutes pour arriver...

Si au bout d'une minute vous ne l'avez toujours pas reçu, vérifiez que le numéro affiché et l'indicatif du pays sont bien les vôtres.

S'il n'arrive toujours pas, vous pouvez demander l'envoi d'un nouveau SMS ou l'envoi du code secret par appel téléphonique.

Au bout de 2 tentatives infructueuses, veuillez contacter la cellule d'assistance au 04 28 29 19 09.



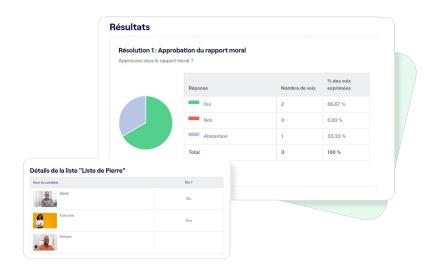
2. Tableau de bord

2.1 - Accéder aux résultats

Une fois le dépouillement effectué par les membres du bureau, l'organisateur du vote peut proclamer les résultats et les rendre accessibles via la plateforme de vote.

Pour accéder aux résultats, connectez-vous sur la plateforme de vote et cliquez sur le bouton *Résultats* sur la droite du vote correspondant.

L'ensemble des résultats s'affichera alors à l'écran avec les remarques des membres du bureau de vote le cas échéant.





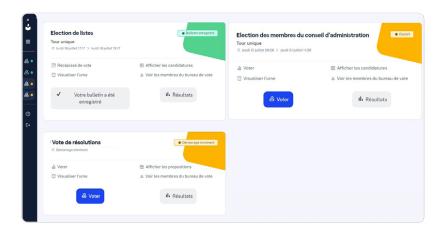
3. Comment voter

3.1 - Accéder au scrutin

Une fois identifié sur la plateforme de vote, vous serez automatiquement redirigé vers le premier scrutin en cours, ou à défaut, vers votre tableau de bord.

Celui-ci contient les différents scrutins configurés sur la plateforme auxquels vous avez accès.

Si le vote est en cours, vous pouvez cliquer sur le bouton "Voter" pour accéder à la liste des candidatures et exprimer votre choix.





3.2 - Sélectionner vos candidatures pour une élection

Les candidatures sont affichées à l'écran selon un ordre aléatoire.

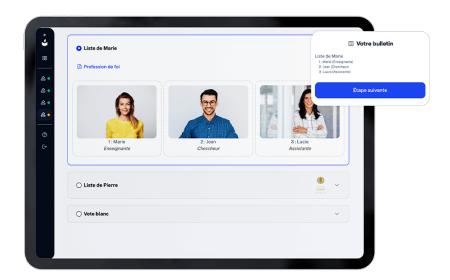
Chaque affichage de la page des candidatures pouvant générer un ordre d'affichage différent.

En fonction du nombre de candidatures, il sera peut-être nécessaire de cliquer une première fois sur le nom de la candidature pour en afficher le détail.

Pour choisir une candidature, cliquez sur le bouton de sélection à côté du nom de la candidature.

La candidature sélectionnée s'affiche alors dans votre bulletin sur la droite de l'écran.

Vous n'avez plus qu'à cliquer sur le bouton "Etape suivante" pour accéder à l'étape de confirmation.





3.3 - Voter blanc

Vous pouvez choisir de ne voter pour aucune des candidatures mais d'exprimer un vote blanc.

Le choix du vote blanc est affiché en dessous des autres candidatures.



3.4 - Voter nul

Vous pouvez choisir de soumettre un bulletin qui ne respecte pas les contraintes de construction d'un bulletin valide et ainsi voter nul.

Votre bulletin ne sera alors pas considéré comme un bulletin valablement exprimé.



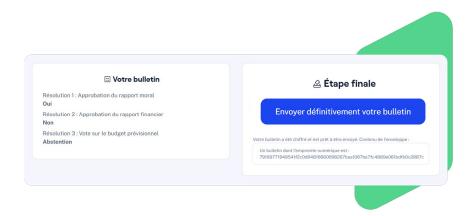
3.5 - Valider son bulletin

Une fois votre choix effectué, veuillez cliquer sur le bouton "Etape suivante".

Un nouvel écran de confirmation affichera le contenu de votre bulletin.

S'il correspond bien à ce que vous souhaitez voter, cliquez sur le bouton "**Envoyer définitivement votre bulletin**".

Attention, une fois envoyé, votre bulletin ne peut plus être modifié.





3.6 - Récépissé de vote

Une fois votre vote exprimé, un récépissé vous sera automatiquement envoyé sur votre adresse email. Celui-ci contient la preuve de votre enregistrement dans la liste d'émargement.

Vous pouvez à tout moment télécharger de nouveau ce récépissé de vote via votre tableau de bord.

